

Madame, Monsieur,

Pour l'année scolaire 2023-2024, les tarifs de l'Institution Catholique Externat-Chavagnes seront les suivants :

| TARIFS MENSUELS d'octobre à juillet inclus | COLLEGE | LYCEE | CLASSES PREPAS | | SEGPA |
|---|---------|-------|----------------|-------|-------|
| | | | ECG | BCPST | |
| EXTERNE | 104 € | 104 € | 213 € | 213 € | 72 € |
| D.P. 5 REPAS | | | 263 € | 292 € | |
| D.P. 4 REPAS | 195 € | 195 € | | | 163 € |
| D.P. 3 REPAS | 174 € | 174 € | | | 142 € |

LES TARIFS COMPRENNENT :

La contribution des familles, les cotisations diocésaines, la cotisation à l'association sportive, l'assurance scolaire obligatoire et l'APEL.

LA RESTAURATION :

EXTERNE : Les élèves peuvent déjeuner occasionnellement au self : les repas sont facturés chaque mois au prix unitaire de 7,63 €. Ils restent sous la responsabilité de leurs parents

DEMI-PENSIONNAIRE REGULIER : Les élèves demi-pensionnaires peuvent choisir un forfait 5, 4 ou 3 repas par semaine, facturés en septembre au prix unitaire de 6.98 €. Leur présence est obligatoire et contrôlée, ils ne peuvent quitter l'établissement entre 12H00 et 14H00

Le statut choisi est valable pour toute l'année scolaire, tout changement ne peut se faire qu'après une entrevue avec le responsable de gestion et pour des raisons sérieuses (changement de domicile ou justificatif médical)

RÉDUCTIONS SUR LA CONTRIBUTION DES FAMILLES :

FAMILLES NOMBREUSES :

Les parents ayant plusieurs enfants au sein de l'Institution Catholique Externat-Chavagnes, vont pouvoir bénéficier d'une réduction sur la contribution des familles :

- 10 % pour le deuxième enfant
- 30 % pour le troisième enfant
- 50 % à partir du quatrième enfant

Réduction restauration : 30 % pour les familles de trois enfants demi-pensionnaires

DEMANDE PARTICULIÈRE :

Vous pouvez joindre le service comptabilité directement au 02-40-20-61-53

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre dévouement.

Sébastien BRUNET
Responsable de Gestion